



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 juin 2021 (18h30)
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	36 + 1
Votants	:	48
Convocation et affichage	:	22/06/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Brigitte BOURRET

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELTI, Damien BAYLE, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Denis NEIME, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Danielle SERILLON.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Simon PLENET), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELTI), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Brigitte BOURRET), Sylvie BONNET (pouvoir à Sylvette DAVID), Clément CHAPEL (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Romain EVRARD (pouvoir à François CHAUVIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Jérémie FRAYSSE (pouvoir à Catherine MICHALON), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Patrick OLAGNE (pouvoir à Laurent MARCE), William PRIOLON (pouvoir à Martine OLLIVIER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Hugo BOLLEY, Virginie FERRAND, Dominique MAZINGARBE, Pascal PAILHA, Marc-Antoine QUENETTE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

**CC-2021-230 - RESSOURCES - RESSOURCES - FINANCES - REGIE
ASSAINISSEMENT ANNONAY RHONE AGGLO - EXERCICE 2021 - DECISION
MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Cette décision modificative porte sur la section d'exploitation du budget de la régie assainissement.

Elle a pour objet de majorer les crédits en dépenses au chapitre 67 pour les écritures liées aux annulations et avoirs de factures d'eau.

L'équilibre de cette décision modificative est effectué par la minoration du chapitre des dépenses imprévues.

Chap	Art	Libellé	Crédits ouverts au BP 2021	Décision modificative n°1	Crédits après DM
DEPENSES D'EXPLOITATION					

67	678	Autre charges exceptionnelles	30 000.00€	35 000.00€	65 000.00€
	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000.00€	0.00€	10 000.00€
	6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	20 000.00€	0.00€	20 000.00€
		Sous-total chapitre 67	60 000.00€	35 000.00€	95 000.00€
022		Dépenses imprévues	40 000.00€	-35 000.00€	5 000.00€
		TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		0.00€	
		TOTAL		0.00	
				€	

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ADOOPTE la décision modificative n°1 – budget annexe de la régie assainissement – exercice 2021 selon l'équilibre présenté dans le tableau intégré à l'exposé des motifs de la présente délibération,

PROCEDE à un vote par chapitres budgétaires,

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente décision.

Fait à Davézieux le

: 30/06/21

Affiché le

: 05/07/21

Transmis en sous-préfecture le

: 01/07/21

Identifiant télétransmission

: 007-200072015-20210628-23770-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Le Président

Simon PLENET